

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax**  
**Province de Québec**  
**Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 14 février 2017, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Laurence Andrée Lavigne, Serge Breton et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présent M. Jérémie Tremblay, directeur général adjoint/ secrétaire-trésorier adjoint.

21-02-17  
Ordre du jour

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

22-02-17  
Procès-verbaux  
10 janv. 31 janv.  
7 fév.

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 janvier et des séances extraordinaires du 31 janvier et 7 février tels que rédigés.

ADOPTÉ

23-02-17  
Comptes  
municipaux

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	35 358.46 \$
Compte à payer :	<u>78 167.07 \$</u>
Total des paiements	113 525.53 \$

ADOPTÉ

24-02-17  
Nomination  
Vérificateurs

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir les services des vérificateurs comptables RDL Lamontagne, Proulx inc. pour l'année 2017.

ADOPTÉ

25-02-17  
Vente pour non-  
paiement de taxes

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1), de transmettre avant le 10 mars 2017, au bureau de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des

taxes municipales et/ou scolaires:

<u>Nom</u>	<u>Matricule</u>	<u>Taxes Municipales</u>	<u>Frais divers</u>	<u>Taxes scolaires</u>	<u>Total</u>
Jean-Philippe Côté et Joannie Verville	1113-42-6128	445.72\$	11.50\$	189.37 \$	696.59 \$

ADOPTÉ

26-02-17  
Signataire  
programme  
PIC150

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Jérémie Tremblay, directeur adjoint, à signer tous les documents relatifs au projet que la municipalité a présenter dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires (PIC150) pour l'Espace Sophia.

ADOPTÉ

27-02-17  
Regroupement  
Québec en santé

**Attendu qu'il** est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

**Attendu que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

**Attendu que** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

**Attendu que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurence Andrée Lavigne**, appuyé par et résolu à l'unanimité :

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉ

28-02-17  
Entente ingénierie

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse, à signer l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de l'Érable.

ADOPTÉ

29-02-17  
Levée de  
la séance

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 : 30 heures.

ADOPTÉ

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

---

Jérémie Tremblay, directeur général adjoint  
secrétaire-trésorier adjoint